

Q.—Sur ce nombre y en a-t-il dans vos ateliers ? R.—Nous en avons cinquante-cinq à présent.

Q.—Le reste est au dehors ? R.—Oui.

Q.—Combien avez-vous de garçons tailleurs ? R.—Onze.

Q.—Quel est leur salaire moyen ? R.—Neuf piastres environ.

Q.—Combien employez-vous de femmes ? R.—Nous en avons quarante-cinq dans les ateliers.

Q.—Combien employez-vous de jeunes garçons dans vos ateliers ? R.—Aucun.

Q.—Les ouvriers de l'atelier sont-ils payés à la journée ou à la pièce. R.—A la pièce ; sauf quelques-uns qui sont payés à la semaine. Nous en avons trois ou quatre de payés à la semaine.

Q.—Avez donc la bonté de nous dire combien ces femmes gagnent par semaine ? R.—En moyenne, trois piastres par semaine.

Q.—Ainsi, tous les autres ouvriers travaillent en dehors, à la pièce ? R.—Je les prends tous en général, ils gagnent trois piastres par semaine.

Q.—Savez-vous si ceux du dehors se font aider ? R.—Je ne crois pas qu'ils emploient d'autres personnes en dehors de leur famille.

Q.—Etes-vous tenus de payer ceux qui travaillent ainsi en sous-contrat ? R.—Non.

Q.—Vous payez ceux auxquels vous donnez l'ouvrage, et nul autre ? R.—Oui.

Q.—Pourrait-on vous demander si votre commerce augmente ou non ? R.—Eh bien ! cela varie chaque année. En somme il augmente en ce sens que nous avons fait de plus en plus d'affaires. Quand nous avons commencé il y a 13 ou 14 ans, notre commerce était insignifiant ; nous ne faisons pas plus que \$12,000 ou \$15,000 par année d'affaires ; il est beaucoup plus considérable aujourd'hui.

Q.—Avez-vous alors une forte concurrence à soutenir ? R.—Non.

Q.—Vous en avez aujourd'hui ? R.—Oui.

Q.—Y a-t-il déjà eu quelques difficultés parmi vos ouvriers ? R.—Non ; tout ce qu'il y a eu, ce sont des pique-niques.

Q.—En général vos ouvriers sont-ils industriels ? R.—Oui ; nous n'avons pas de difficultés ouvrières.

Q.—Vos ouvriers sont, la plupart, sobres et industriels ? R.—Oui.

Par M. HEAKES :

Q.—Le salaire de vos ouvriers a-t-il augmenté depuis sept ou huit ans ? R.—Non.

Q.—A-t-il diminué ? R.—Non ; il est à peu près au même chiffre.

Q.—Fournissez-vous constamment de l'emploi à vos ouvriers, au salaire mentionné ? R.—Oui.

Q.—Avez-vous des salles séparées pour les hommes et les femmes à votre service ? R.—Oui.

Q.—Comment cela ? R.—En réalité il n'y a qu'une pièce, mais elle est séparée en deux parties.

Q.—Ces appartements sont voisins ? R.—Oui.

Q.—Y a-t-il un écran qui protège l'entrée du côté des femmes ? R.—Non.

Q.—Ils peuvent se voir entrer les uns et les autres ? R.—Oui.

Par M. ARMSTRONG :

Q.—Avez-vous quelque système d'amendes contre vos employés ? R.—Non.

Q.—Les effets qui viennent du dehors sont-ils examinés ? R.—Oui.

Q.—Qu'arrive-t-il s'ils ne sont pas satisfaisants ? R.—Les gens sont obligés de les réparer.

Q.—Sont ils renvoyés ? R.—Non, ils sont retenus jusqu'à ce que l'on en demande le paiement ; alors l'erreur est expliquée avec prière de la corriger.